

Grand Prix Luciole pour la transition écologique de la Fondation Luciole

Institut de France
100 000 €

remis à
MIGRATIONS & DÉVELOPPEMENT

En 2025, le Grand Prix Luciole sera pour la première fois remis sous la Coupole de l'Institut de France lors de la cérémonie annuelle des Grands Prix des fondations, un moment essentiel dans la vie de l'Institut. Doté de 100 000 €, ce prix récompense des actions sociétales ou des recherches scientifiques contribuant à la transition écologique, en France comme à l'étranger. Le terme « transition écologique » est ici entendu comme l'ensemble des changements profonds permettant de limiter l'impact des humains sur l'environnement, pour un avenir solidaire et durable.

Migrations & Développement



Migrations & Développement (M&D), ONG internationale franco-marocaine, a été créée en 1986 par des migrants marocains originaires de l'Atlas et de l'Anti-Atlas et des ingénieurs français, pour soutenir des actions solidaires de développement dans les villages de cette région durement touchée par le dérèglement climatique.

Les actions de M&D s'articulent sur plusieurs domaines clés pour promouvoir un développement local inclusif et respectueux de l'environnement à travers des pratiques durables. De la gouvernance à l'environnement, en passant par le soutien à la mobilité et à l'économie locale, M&D œuvre pour un avenir résilient et équitable. Depuis l'origine, ces actions sont élaborées et menées avec la population locale et les migrants. Elles sont appuyées par les acteurs locaux et nationaux (associations, collectivités territoriales, autorités marocaines), des chercheurs, des bénévoles et des bailleurs de fonds internationaux.

Projet récompensé — *Agir pour le Siroua*

Dans le Massif du Siroua, au Maroc, les villages amazighs font face à une sécheresse persistante qui met en péril leurs ressources en eau, leur économie agro-pastorale et leur patrimoine culturel. La fragilisation des écosystèmes réduit les moyens de subsistance des populations locales et favorisent l'exode rural. L'ONG franco-marocaine Migrations & Développement apporte depuis 6 ans une réponse concrète à travers un modèle de développement territorial durable : *Agir pour le Siroua*. En son sein, l'action pilote réalisée à Hloukte a porté sur la protection de la biodiversité, la gestion durable et équitable des ressources, et une transition écologique s'appuyant sur des chartes traditionnelles et une gouvernance inclusive.

— **La gestion de l'eau**

La construction de petits barrages a permis une irrigation régulière et a favorisé la régénération de la végétation. Elle s'est accompagnée d'aménagements de bassins versants, réalisés par les villageois au moyen d'ouvrages légers, peu coûteux et facilement reproductibles.

— **La transition écologique en agriculture**

La formation des agriculteurs à des techniques durables (compostage, semences résistantes à la sécheresse...) associe innovations et savoirs ancestraux. Adaptées à des populations locales, majoritairement analphabètes, ces formations privilégient des méthodes d'apprentissage pratiques, fondées sur la transmission intergénérationnelle.

— **La protection de la biodiversité**

400 hectares de zones protégées ont été créés et 300 000 arbres plantés, renforçant ainsi les habitats naturels et protégeant la biodiversité locale.

— **Le renforcement de la gouvernance**

L'intégration des communautés locales dans la gouvernance des comuns est basée sur des pratiques coutumières de gestion partagée et des formations inclusives.

L'impact du projet à Hloukte est déjà significatif : la densité de végétation a été multipliée par 20 et la population d'insectes a doublé. Les revenus des agriculteurs ont augmenté grâce à une autoproduction accrue et à la réduction des dépenses en intrants.



Le site de Hloukte.

Membres du jury

- Tatiana Giraud, membre de l'Académie des sciences, présidente du jury
- Jérôme Chave, membre de l'Académie des sciences
- Philippe Grandcolas, directeur adjoint scientifique de l'Institut Écologie et Environnement du CNRS
- Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart monde
- Sandra Lavorel, membre de l'Académie des sciences
- Jane Lecomte, directrice du département scientifique « Homme et Environnement » au Muséum national d'histoire naturelle
- Doyle McKey, professeur émérite à l'université de Montpellier - Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive
- Didier Roux, membre de l'Académie des sciences
- Luc Weizmann, architecte spécialisé dans le développement durable et l'eau



La planète fait face à des défis environnementaux sans précédent, comme le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité, la destruction des habitats naturels, la pollution des sols et des océans, une intensification de l'agriculture, et l'épuisement des ressources naturelles. Ces enjeux nécessitent une réponse immédiate et efficace, car l'inaction pourrait mener à des conséquences irréversibles pour les générations futures.

Ce Grand Prix pour la transition écologique de la Fondation Luciole vise à récompenser les travaux de recherches et actions concrètes pour la mise en place de solutions permettant de limiter ces impacts négatifs, pour aider à la prise de conscience collective, catalyser les initiatives, soutenir l'engagement sociétal, et mettre en lumière les solutions efficaces pour limiter l'impact humain sur l'environnement.



Tatiana Giraud, membre de l'Académie des sciences,
présidente du jury du Grand Prix Luciole



Contacts

Institut de France
communication@institutdefrance.fr
01 44 41 44 41

Agence BuzzDistrict
lola@buzzdistrict.com
06 09 38 67 84

Académie des sciences
presse@academie-sciences.fr
01 44 41 44 27



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif. Acteur philanthropique majeur, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées). Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX^e siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, l'abbaye de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le domaine de Kerazan ou encore la villa Kérylos. L'Institut porte ainsi la responsabilité de la conservation et de l'ouverture au public de ces lieux.

Créée en 2006, la Fondation Luciole – Institut de France œuvre principalement dans deux domaines : l'éducation et la formation, et la protection de l'environnement. Au titre du premier, elle s'engage pour que les plus démunis, enfants comme adultes, puissent avoir accès à l'alphabétisation et au savoir, et mène des actions de sensibilisation à l'hygiène et à la santé. Au titre du second, elle met en œuvre des actions de protection de la nature, en promouvant notamment les techniques de l'agroécologie.



**ACADÉMIE
DES SCIENCES**
INSTITUT DE FRANCE

L'Académie des sciences fournit un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte à travers des avis et recommandations pour les politiques publiques. Elle soutient la Recherche, l'enseignement des sciences et la vie scientifique dans son ensemble. Ses rapports donnent à chacun les outils pour comprendre le débat scientifique et contribuent ainsi à éclairer les enjeux de société. Elle conduit des réflexions relatives aux enjeux politiques, éthiques et sociétaux que posent les questions scientifiques depuis sa création en 1666. L'Académie participe à la diffusion des savoirs. Impliquée dans les débats sociétaux, elle contribue à l'éducation et promeut la culture scientifique. Pour relever les défis, pour la plupart de dimension mondiale, l'Académie concourt à l'internationalisation des sciences.